



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



Compte-rendu de l'audience avec la Direction Territoriale du 27 juin 2022 concernant la situation des locaux des UEMO de la PJJ de l'Allier

Une délégation de représentants des UEMO de l'Allier et de la section Auvergne du SNPES-PJJ/FSU a été reçue en audience le 27 juin 2022. Celle-ci a fait part de ses revendications et notamment celles rendues publiques sur le tract du 27 avril 2022, en rappelant l'urgence globale d'un relogement des trois UEMO, au vu des manquements aux règles de sécurité et aux normes des établissements accueillant du public.

Rappel de la situation pour les locaux de l'UEMO Moulins :

- L'incendie déclaré au-dessus des locaux en date du 15 juin 2022 a pour conséquences de contraindre l'équipe à un travail éparpillé, dans des locaux généreusement proposés par les différents partenaires du territoire.
- Une solution de secours a été trouvée, les services du conseil départemental proposant trois de leurs bureaux pour l'été, permettant la continuité du service en mode dégradé. Une solution à moyen terme (fin 2023), en l'espèce les locaux actuels de la DIRECCTE de Moulins, qui répondraient aux exigences d'un service public de qualité est en cours de validation.

Cependant, pour l'heure, l'équipe est toujours en attente d'une solution de relogement leur permettant de remplir pleinement leurs missions, notamment d'accueil du public.

Pour les locaux de l'UEMO de Montluçon :

- Il est rappelé que l'inadaptation des locaux est connue et signalée depuis près de 10 ans.
- Un nouveau dégât des eaux a eu lieu jeudi 23 juin 2022.

La situation a été signalée à de multiples reprises, sans retour concret sur l'avancement du dossier.

Pour les locaux de l'UEMO Cusset :

- Les inadaptations des locaux sont aussi signalées et connues et ce depuis de nombreuses années.
- L'installation dans la future cité judiciaire, qui a été présentée comme une solution de relogement, est pour l'heure repoussée à minima en 2026. Une solution alternative doit être trouvée, au vu de ce délai sans cesse repoussé.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



Sur ces constats, les représentants de la Direction Territoriale ont répondu :

- Que les situations sont bien connues de la DT et de la DIR qui reconnaissent que les locaux sont inadaptés pour les personnels et l'accueil du public,
- Que Madame LESTRADE Directrice Inter Régionale de la PJJ Centre Est a visité les locaux de Cusset dès sa prise de poste, afin de prendre la mesure de l'urgence.
- Qu'au dernier dialogue de gestion (décembre 2021), la situation immobilière de l'Allier a été fléchée comme prioritaire.

La direction Territoriale a tenu à préciser que les questions immobilières sont du ressort de la DIR, qui pourra recevoir une délégation et répondre aux questions avec des informations plus précises, sur les options choisies et l'échéance de mise en œuvre.

Concernant les trois UEMO de l'Allier, la DT Auvergne nous précise que :

- Pour l'UEMO de Moulins, la situation à très court terme est stabilisée avec la disponibilité des bureaux du château de Bellevue, et en 2023 de nouveaux locaux seront investis. Pour les 18 mois de battement, aucune solution concrète n'est pointée, mais la préfecture est mobilisée en partenariat avec la PJJ.
- Pour l'UEMO de Montluçon, aucun local n'existe dans le domaine public, les recherches vont donc s'orienter vers les bailleurs privés. Les anciens locaux du CSAPA sont envisagés, mais sans échéance pour l'heure. « Tous les voyants sont au vert », la DT espère un déménagement courant 2023, mais ne préfère pas s'avancer sur une date pour ne pas donner de faux espoirs aux équipes.
- Pour l'UEMO de Cusset, la DT reconnaît que la cité judiciaire n'est plus une option réaliste ni envisageable. Aucune autre perspective pour l'heure, mais le dossier est saisi par la DIR.

Force est de constater que si la situation semble enfin prise en main par les services de la DIR, les réponses concrètes sont encore loin. L'urgence de la situation de l'UEMO de Moulins a contraint à accélérer les démarches, mais les équipes attendent toujours une solution de relogement temporaire. Les autres UEMO seraient en droit de bénéficier du même traitement d'urgence, au vu des années de fonctionnement au sein de locaux inadaptés et indignes d'un service public.

Notre organisation syndicale continuera de porter avec les personnels concernés la situation en demandant une audience à la DIR Centre-Est, afin peut-être que des réponses concrètes, des échéances et une véritable communication transparente sur l'avancement des démarches soit effective.

Si les voyants sont au vert, nous attendons de voir la navette enfin décoller... et le retour à des conditions de travail et d'accueil dignes pour les personnels et le public !